

Club développement durable

Grand Lyon

21 avril 2011

Stratégie NATIONALE de DÉVELOPPEMENT DURABLE 2010 → 2013

→ Vers une économie verte et équitable



Nicole JENSEN
MEDDTL
Commissariat général au Développement durable
Délégation au Développement durable / BSNDD

Présentation, élaboration et suivi de la SNDD
Préparé par le MEDDTL
Présenté par le BSND

Présenté
pour
l'avenir

Plan de la présentation de la SNDD

- Contexte international et national
- La SNDD 2010-2013 et son processus d'élaboration
- Les axes de la SNDD, « Vers une économie verte et équitable »
- Diffusion, mise en œuvre et suivi de la SNDD
- Les indicateurs de suivi de la SNDD

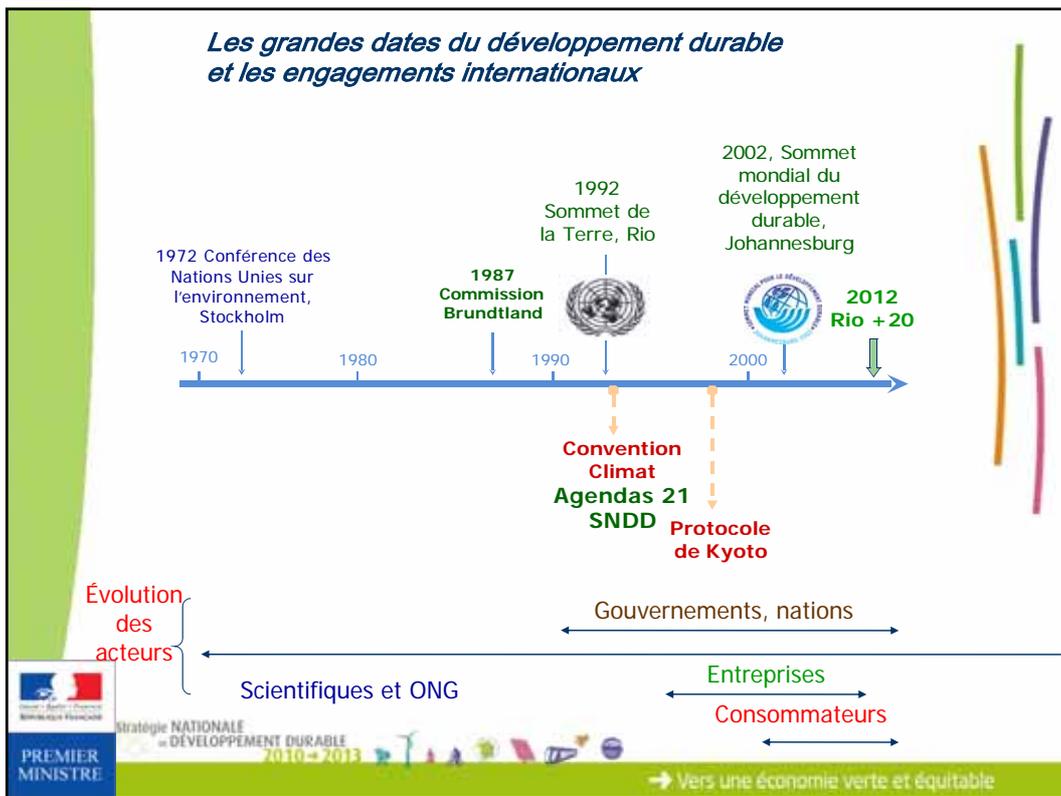


Stratégie NATIONALE
de DÉVELOPPEMENT DURABLE
2010 → 2013



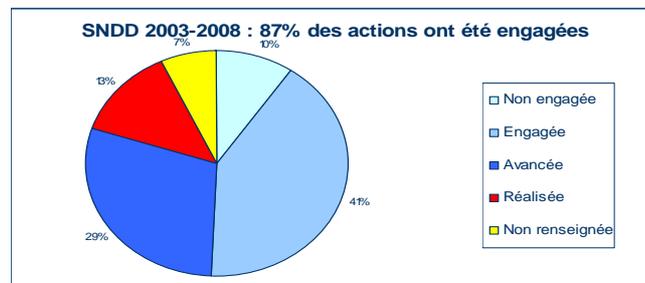
→ Vers une économie verte et équitable

Les grandes dates du développement durable et les engagements internationaux



La SNDD 2003-2008, un engagement politique national

- ❑ 1997: 1er projet de stratégie
- ❑ 2001: 2ème projet de stratégie
- ❑ fin 2002 : 1er séminaire du gouvernement sur le DD
- ➔ **3 juin 2003** : adoption de la SNDD 2003 - 2008
- ➔ **2006** : La France 1er pays à actualiser sa SNDD pour la rendre compatible avec la Stratégie européenne de DD



Plan de l'intervention

- Contexte international et national
- **La SNDD 2010-2013 et son processus d'élaboration**
- Les axes de la SNDD, « *Vers une économie verte et équitable* »
- Diffusion, mise en œuvre et suivi de la SNDD
- Les indicateurs de suivi de la SNDD



Stratégie NATIONALE
de DÉVELOPPEMENT DURABLE
2010-2013



→ Vers une économie verte et équitable

La SNDD 2010-2013 et son processus d'élaboration

- **Le contexte ...**
 - La SNDD 2003-2008 est échue
 - La Stratégie européenne de DD
 - Le Grenelle de l'environnement de 2007
 - Un contexte de crise économique et financière
- **... Vers un document**
 - Plus stratégique (9 défis, 47 choix stratégiques, 101 leviers d'action)
 - Cohérent avec les engagements internationaux et européens (enjeux et contexte, objectifs chiffrés)
 - Plus communicant
 - Appuyé sur des indicateurs chiffrés
 - « **Appropriable** »



Stratégie NATIONALE
de DÉVELOPPEMENT DURABLE
2010-2013



→ Vers une économie verte et équitable

La SNDD 2010-2013 et son processus d'élaboration

Art 1 de la loi du 3 août 2009 dite « Loi Grenelle 1 »

- Une SNDD élaborée par l'État
- Une élaboration impliquant les représentants des collectivités, des milieux économiques, des salariés, et de la société civile
- Une SNDD cohérente avec la stratégie de l'UE et les engagements internationaux de la France.
- Un suivi par le Comité National DD et du Grenelle de l'Environnement (CNDDGE) + un rapport annuel au Parlement

Étapes de la concertation depuis début 2009

- Échanges interministériels (MEDDTL + tous les ministères)
- Avec la société civile (partenaires institutionnels, Internet, comité de suivi Grenelle...)
- Avis du Conseil économique social et environnemental

→ **27 juillet 2010** : Adoption par le Comité Interministériel de DD



Stratégie NATIONALE
DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
2010-2013



→ Vers une économie verte et équitable

Plan de l'intervention

- Contexte international et national
- La SNDD 2010-2013 et son processus d'élaboration
- **Les axes de la SNDD, « Vers une économie verte et équitable »**
- Diffusion, mise en œuvre et suivi de la SNDD
- Les indicateurs de suivi de la SNDD



Stratégie NATIONALE
DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
2010-2013



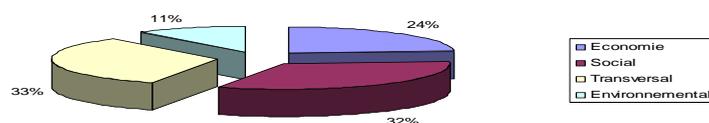
→ Vers une économie verte et équitable

Les 9 défis clés de la SNDD, cohérents avec la Stratégie européenne de développement durable



La SNDD identifie les axes prioritaires pour faciliter l'adaptation de notre modèle de société vers une économie plus verte et équitable (1/3)...

Répartition des choix stratégiques de la SNDD 2010-2013



... face aux défis climatique, énergétique et de gestion des ressources :

- Préserver les capacités de renouvellement
- Gérer de façon durable et économe les stocks, les ressources et les espaces
- Connaître et valoriser

La SNDD identifie les axes prioritaires pour faciliter l'adaptation de notre modèle de société (2/3)

... vers des solutions et des modes de vie encore à inventer

● Mutations économiques et technologiques

- Filières d'avenir, Recherche & Développement et innovation, politique industrielle
- Formation; transitions et adaptation des métiers
- Leviers pour l'accélération des mutations de la demande (produits, services, comportements, ...) vers une plus grande sobriété et préservation des ressources

● Mutations sociales

- Adaptation des territoires et des filières, anticipation des conséquences sociales
- Santé et environnement, prévention et veille
- Inégalités d'accès aux services et vulnérabilité des plus fragiles
- Solidarité intergénérationnelle



Stratégie NATIONALE
DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
2010-2013



→ Vers une économie verte et équitable

La SNDD identifie les axes prioritaires pour faciliter l'adaptation de notre modèle de société (3/3)...

● Mutations en matière de formation et d'éducation

- Information et compréhension des enjeux de DD (scolaires, professionnels, citoyens, consommateurs, décideurs, etc.)
- Insertion sociale, lutte contre le décrochage scolaire...
- Associer la société aux politiques de recherche

● Mutations en matière de gouvernance

- Gouvernance partagée (Comité National du DD et du Grenelle de l'Environnement (CNDDGE), comités régionaux grenelle / Agenda 21), participation, Responsabilité Sociétale des Entreprises
- Évaluation, diagnostics, prospective
- Phases de concertation, de décision, de mise en œuvre et de suivi
- Suivre, mesurer, rendre compte



Stratégie NATIONALE
DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
2010-2013



→ Vers une économie verte et équitable

Grenelle et SNDD, quelle articulation ?

- **Dans la dynamique du Grenelle, extension des avancées méthodologiques et articulation des objectifs environnementaux avec les autres piliers du DD**
 - **Économique** « *une économie verte* » : Filières d'avenir, Recherche & Développement, incitations vers le consommateur...
 - **Social** « *et équitable* » : Anticipation des conséquences sociales de l'adaptation des territoires et des filières, lutte contre les inégalités d'accès aux services, priorités internationales, solidarité entre générations...
 - **Participation** : concertation, évaluation...
- **Une mise en mouvement de la société au delà de la sphère environnementale**
- **Tout le Grenelle est dans la SNDD**
- **La SNDD est plus large et a été élaborée « post crise »**
 - La SNDD n'est pas un programme d'action supplémentaire



Stratégie NATIONALE
DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
2010-2013

→ Vers une économie verte et équitable

Plan de l'intervention

- **Contexte international et national**
- **La SNDD 2010-2013 et son processus d'élaboration**
- **Les axes de la SNDD, « Vers une économie verte et équitable »**
- **Diffusion, mise en œuvre et suivi de la SNDD**
- **Les indicateurs de suivi de la SNDD**



Stratégie NATIONALE
DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
2010-2013

→ Vers une économie verte et équitable

Diffusion de la SNDD

- **Parlementaires (députés, sénateurs)**
- **CESE / CESER**
- **Participants à la consultation SNDD**
- **Comité national DD et Grenelle environnement**
- **Conseils Régionaux et Généraux, Associations d'élus**
- **Ministères, Préfectures**
- **CGEDD / DREAL / DIR / DDT: services déconcentrés**
- **Établissements et entreprises publics**
- **Entreprises du SBF 120 (dont CAC 40)**
- **+ Salons, colloques, formations.....**



Stratégie NATIONALE
DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
2010-2013



→ Vers une économie verte et équitable

Mise en œuvre et suivi : Un devoir de prise en compte pour l'État, une proposition pour l'ensemble des acteurs

- **Une invitation à la mise en œuvre** pour les ministères et leurs services déconcentrés au travers du développement d'une économie verte et équitable (circulaire interministérielle du 27 septembre 2010)
Un reporting annuel des ministères auprès du Délégué interministériel au développement durable (DIDD), pour synthèse annuelle au Parlement, conformément à l'article 1 de la loi Grenelle1
- **Un objectif fédérateur** pour l'ensemble des acteurs privés et publics, pour nous orienter vers une économie plus sobre et plus équitable,
- **Un rapport annuel** à enrichir des expériences des parties prenantes



Stratégie NATIONALE
DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
2010-2013



→ Vers une économie verte et équitable

Plan de l'intervention

- Contexte international et national
- La SNDD 2010-2013 et son processus d'élaboration
- Les axes de la SNDD « *Vers une économie verte et équitable* »
- Diffusion, mise en œuvre et suivi de la SNDD
- Les indicateurs de suivi de la SNDD



Stratégie NATIONALE
DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
2010-2013



→ Vers une économie verte et équitable

Les indicateurs de développement durable nationaux

Un tableau de bord à 3 niveaux d'indicateurs :

- Préparé par une commission de concertation (Conseil national de l'information statistique (CNIS), Conseil économique, social et environnemental (CESE), CNDDGE), appuyés par le Commissariat Général DD du MEDDTL et l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE)
- Une mise à jour annuelle

Critères de choix :

- Illustrer les enjeux clés de la SNDD
- Être reliés à une valeur-cible
- Être cohérents avec l'échelon européen
- Pouvoir se décliner au niveau territorial
- Fournir des informations sur les distributions (aspects sociaux) et sur les inégalités hommes/femmes.
- Être limités en nombre



Stratégie NATIONALE
DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
2010-2013



→ Vers une économie verte et équitable

Les 15 IDD phares (nouveaux IDD)

- Productivité des ressources et consommation de matières/hab
- Sorties précoces des 18-24 ans (sans diplôme du secondaire sup)
- Part de la dépense intérieure en R&D dans le PIB
- Participation des femmes aux instances de gouvernance
- Émissions agrégées des 6 gaz à effet de serre
- Empreinte carbone
- Part des énergies renouvelables dans la consommation d'énergie finale
- Consommation d'énergie des transports et PIB
- Indice d'abondance des populations d'oiseaux communs
- Artificialisation des sols
- Espérance de vie et espérance de vie en bonne santé à la naissance
- Taux de pauvreté monétaire après transferts sociaux
- Taux d'emploi des personnes âgées de 55 à 64 ans
- Insertion des jeunes (16-25 ans) hors emploi et hors formation
- Aide publique au développement
- + 4 indicateurs de contexte (tx chômage, fécondité, RNN/PIB...)



Stratégie NATIONALE
DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
2010-2013



→ Vers une économie verte et équitable

SNDD 2010-2013 et IDD : où les trouver ?

La SNDD et ses IDD sont téléchargeables :

- www.developpement-durable.gouv.fr
Rubrique « développement durable », puis « indicateurs »

Les IDD sont également disponibles sur :

- www.stats.environnement.developpement-durable.gouv.fr
Rubrique « indicateurs »
- www.insee.fr
Dossiers « développement durable »



Stratégie NATIONALE
DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
2010-2013



→ Vers une économie verte et équitable

Une SNDD, pour quoi faire?

Un outil de cohérence, à la disposition de tout responsable: Etat, services d'Etat, collectivités, entreprises, associations...

une mise en perspective de programmes, d'objectifs, d'actions...

un cadre commun pour permettre des comparaisons, pour se comprendre,

une invitation vers le durable...



Stratégie NATIONALE
DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
2010-2013



→ Vers une économie verte et équitable

La SNDD au service des collectivités ?

Partager, contribuer à des objectifs collectifs

Les choix des collectivités contribuent à participer aux engagements nationaux et internationaux en termes d'objectifs chiffrés

Vérifier la contribution des projets territoriaux de développement durable et agendas 21 locaux aux 9 défis

Exemple d'objectifs

Les objectifs en chiffres

- D'ici 2012, **doubler** les volumes de vente de produits disposant d'un écolabel (NF environnement ou écolabel européen).
- Réduire, d'ici 2013, la production d'ordures ménagères et assimilées de **7 %** par habitant pendant les cinq prochaines années, soit 25 kg par habitant¹¹.
- Recycler, d'ici 2012, **35 %** des déchets ménagers et assimilés et **45 %** en 2015¹².
- Recycler, d'ici 2012, **75 %** des emballages ménagers¹³ contre 60% en 2006.
- Recycler, d'ici 2012, **75 %** des déchets des entreprises, hors BTP et agriculture¹⁴, contre 68% en 2004.



Stratégie NATIONALE
DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
2010-2013



→ Vers une économie verte et équitable

La SNDD est un signal de l'Etat,

Qui n'a pas de **caractère contraignant**, et invite à **développer le durable**.

La **seule obligation** résulte dans le rapport qui doit être fait au Parlement. Les ministères sont invités à la décliner selon les missions qui leur sont propres.

Plus elle est utilisée comme **cadre commun**, plus elle permettra un retour d'expérience(s) pour progresser. Merci de **nous informer** de ce que vous en aurez fait



Stratégie NATIONALE
de DÉVELOPPEMENT DURABLE
2010-2013



→ Vers une économie verte et équitable

Merci de votre attention



Stratégie NATIONALE
de DÉVELOPPEMENT DURABLE
2010-2013



→ Vers une économie verte et équitable